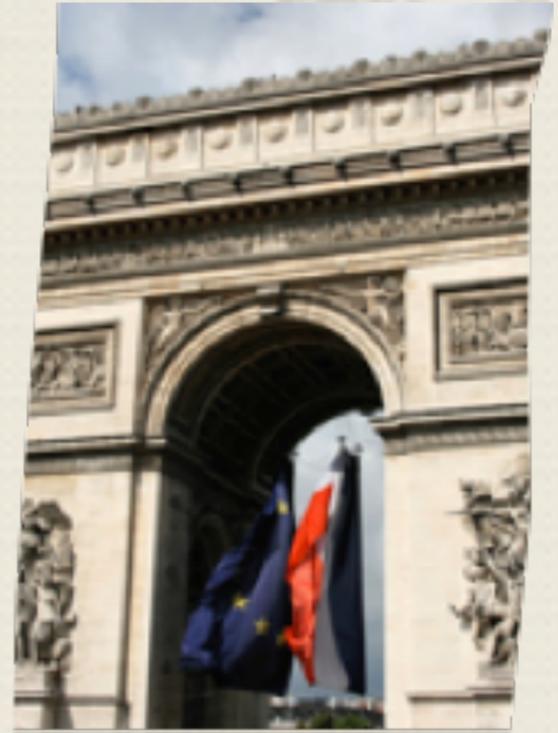


LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 5 MARS 2018

SOMMAIRE

1)



Diez Gérard La Presse en Revue

1) Macron "assume" de demander "un effort aux plus âgés" et exhorte à "la patience"



Interpellé par des retraités sur la question du pouvoir d'achat, Emmanuel Macron a déclaré qu'il "assume" de demander "un effort aux plus âgés" et exhorte à "la patience".



[Emmanuel Macron](#) "assume" de demander "un effort aux plus âgés" et exhorte à "la patience", a-t-il déclaré à la presse à Châlons-en-Champagne après avoir été interpellé par des retraités sur [la question du pouvoir d'achat](#).

"Je sais que je demande un effort aux plus âgés, que parfois certains râlent, ça ne rend pas forcément populaire mais je l'assume", a déclaré le chef de l'Etat après une déambulation dans les rues de Châlons-en-Champagne. "C'est comme quand on refait en profondeur une maison. Au début on voit les plans, on se projette. Et après on commence les travaux, il y a un moment ça sent la peinture, y a des courants d'air, il fait plus froid, on se demande pourquoi on a fait tout ça...", a expliqué le président de la République, alors qu'[une hausse de la CSG de 1,7 point est intervenue en janvier](#).

"Il faut avoir la patience de rappeler pourquoi on le fait, d'avoir des désagréments passagers parce, qu'à la fin c'est quand même mieux qu'au début", a poursuivi Emmanuel Macron, qui a rappelé que la première baisse de la taxe d'habitation interviendrait en octobre.

"Les vicissitudes du quotidien m'important peu"

Emmanuel Macron s'est rendu à Châlons-en-Champagne pour une rencontre avec le maire (LR) Benoist Apparu et des élus locaux, après avoir passé [une demi-journée avec l'armée de Terre dans les camps de Mourmelon et Suippes](#) (Marne).

La baisse dans les sondages, "ça m'est totalement égal... Je n'ai jamais commenté. Je ne commente pas les hausses, pas les baisses", a-t-il par ailleurs déclaré. "Il n'en reste rien des sondages. Il y a des gens qui toute leur vie ont été obsédés par ça, il n'en reste rien. Ce qui compte, c'est le travail en profondeur que vous faites pour le pays. Il y a que ça qui compte. Et donc les vicissitudes du quotidien m'important peu", a conclu le chef de l'Etat.

L'ensemble des baromètres mensuels des instituts de sondage, réalisés pour la plupart avant les annonces lundi sur la réforme de la SNCF, donnent l'exécutif quasi systématiquement en baisse. Un sondage Elabe réalisé après les annonces gouvernementales sur la SNCF le donne en revanche en hausse de trois points.

msn.com

II) Le gouvernement renonce à "l'assurance chômage pour tous", promesse de Macron



Muriel Pénicaud applique les promesses d'Emmanuel Macron... en les rabotant. - PHILIPPE WOJAZER / AFP

Par [Étienne Girard](#)

La ministre du Travail Muriel Pénicaud annonce ce vendredi 2 mars une telle limitation de l'ouverture du droit à l'assurance chômage aux indépendants et démissionnaires que la promesse faite par Emmanuel Macron durant sa campagne pour l'élection présidentielle paraît vidée de sa substance.

On n'a jamais su très bien qui avait assuré en premier que « *les promesses de campagne n'engagent que ceux qui les croient* ». En revanche, on saura désormais que l'expression s'applique au macronisme autant qu'à l'ancien monde. Ce vendredi 2 mars, la ministre du Travail Muriel Pénicaud enterre dans *Le Parisien* les promesses de campagne d'Emmanuel Macron sur le droit au « chômage pour tous », qu'il concerne les indépendants ou les démissionnaires. Et ce, en se donnant l'air de les mettre en œuvre.

Jadis, c'est-à-dire pas plus tard qu'en janvier 2017, pendant la campagne présidentielle, le futur vainqueur promettait pourtant que, lui président, l'assurance chômage universelle couvrirait « *tous les actifs* ». En ces temps lointains, Emmanuel Macron expliquait – nouveau monde oblige – que « *la protection ne peut plus dépendre du statut comme dans le monde d'hier* ». Cette proposition avait nourri le portrait d'un homme politique moderne, déterminé à adapter les règles du jeu aux mutations de la société.

Voici ce qu'il déclarait alors, comme le reproduit encore aujourd'hui le site d'[En Marche](#) : « *Nous mettrons en place une assurance-chômage pour tous, parce que dans un monde qui se transforme, le chômage ne peut plus être un risque contre lequel certains se couvrent à titre individuel, et d'autres par des garanties collectives (...)* L'assurance-chômage universelle couvrira tous les actifs – salariés, artisans, commerçants indépendants, entrepreneurs, professions libérales, agriculteurs – et facilitera les transitions d'un statut à un autre ».

L'assurance-chômage universelle couvrira tous les actifs – salariés, artisans, commerçants indépendants, entrepreneurs, professions libérales, agriculteurs.

Emmanuel Macron promesse de campagne

Pour rappel, l'assurance chômage actuelle des salariés prévoit une indemnisation des demandeurs d'emploi pendant deux ans, d'un montant calculé en fonction de leurs derniers revenus. Dans la bouche de Muriel Pénicaud, ces droits deviennent, pour les futurs nouveaux bénéficiaires... une indemnité forfaitaire de 800 euros par mois durant six mois : « *En cas d'échec ou d'accident de parcours, l'entrepreneur doit avoir un filet de sécurité, le temps de se retourner. Nous allons mettre en place un droit de 800 € par mois pendant six mois. Il sera destiné aux indépendants qui sont en liquidation judiciaire et qui avaient un bénéfice annuel autour de 10.000 €* ». Pas vraiment la même limonade...

Les travailleurs indépendants limités à une alloc forfaitaire durant 6 mois

Une réforme d'autant moins révolutionnaire que les indépendants, commerçants, artisans et agriculteurs peuvent aujourd'hui déjà toucher le RSA quand ils se retrouvent sur la paille. Une allocation de 545 euros pour une personne seule leur est attribuée, qui se monte à 818 euros pour un couple ou une personne seule avec un enfant, et 981 euros pour une personne avec deux enfants. Précision notable : le RSA, contrairement à la future « indemnité Pénicaud », n'est pas soumis à une limitation de durée mais seulement à un plafond de ressource de 1,04 Smic par foyer. Sur ce dernier point, Muriel Pénicaud ne s'est pas montré très claire quant à un éventuel plafond donné à son alloc : que se passera-t-il pour un agriculteur dont le bénéfice annuel dépassait les 10.000 euros ?

"Tous les cinq ans, chacun y aura droit", vraiment ?

Concernant les démissionnaires, Emmanuel Macron avait fait la promesse fracassante qu'ils pourraient désormais toucher le chômage. C'était à Paris, lors de son meeting de la Porte de Versailles, le 10 décembre 2016 : « *Nous ouvrirons les droits à l'assurance-chômage aux salariés qui démissionnent. Tous les cinq ans, chacun y aura droit, s'il choisit de démissionner pour changer d'activité ou développer son propre projet professionnel* ». Encore une fois, cette proposition décoiffante avait permis au futur Président de la République de se poser en homme bien de son temps, conscient des mutations du monde du travail et en responsable politique progressiste, soucieux d'accorder des droits nouveaux aux salariés.

Sauf que les choses ne seront pas aussi simples. Si le gouvernement promet que la durée d'activité de cinq ans sera bien conservée comme seuil (alors que les partenaires sociaux se sont accordés sur sept ans), « *l'existence d'un projet professionnel sera une condition vérifiée au préalable* », explique Muriel Pénicaud. Qu'on ne puisse démissionner pour partir à la pêche, cela s'entend. Le sérieux du projet professionnel sera donc passé au crible d'une commission.

Mais c'est là que ce ça se corse... Selon [Le Monde](#), cette instance accordera d'abord le chômage pour six mois puis, s'il est jugé que les efforts déployés pour le projet du demandeur sont suffisants, pour dix-huit mois supplémentaires. Sur quelles bases ? Dans leur accord trouvé le 22 février dernier, les partenaires sociaux ont souhaité que cette reconversion réponde « *aux besoins du marché du travail* », rapporte *Le Canard enchaîné*. De quoi mettre de côté un

certain nombre de projets.

Une chose paraît entendue, c'est que la commission de contrôle serrera la vis. Selon la ministre, les filtres aboutiront en effet à ce qu'« *entre 20.000 et 30.000 personnes* » bénéficient du dispositif tous les ans. Soit à peine 3% des démissionnaires...

La promesse de durcir les contrôles, elle, sera bien tenue

Dans le même temps, Muriel Pénicaud annonce le report à 2019 de la troisième promesse d'Emmanuel Macron dans le domaine : un « bonus-malus » pour pénaliser les contrats précaires. « *Nous créerons un bonus-malus sur l'assurance-chômage. Les employeurs qui entretiennent la précarité en recourant exagérément aux contrats courts paieront plus de charges, ceux qui créent des emplois stables en paieront moins* », expliquait le candidat le 2 mars 2017. Aujourd'hui, le gouvernement souhaite que les branches professionnelles prévoient elles-mêmes les règles. La loi n'interviendra qu'en dernier recours, dans un an.

Si les nouveaux droits accordés aux travailleurs ont été rabetés par rapport aux promesses de campagne, leur corollaire, à savoir le durcissement des contrôles à Pôle Emploi, est toujours bel et bien prévu. « *Nous allons donc tripler les équipes de contrôle de Pôle emploi : elles vont passer de 200 à 600 agents d'ici à la fin de l'année* », annonce Muriel Pénicaud au [Parisien](#). Le principe de la réduction des allocations chômage en cas de refus de deux « offres raisonnables d'emploi » est lui aussi *a priori* maintenu. La ministre veut simplement, au préalable, « *définir plus précisément ce qu'est une offre raisonnable d'emploi* ». Décidément, le mantra macroniste « *on fait ce qu'on a dit* » s'applique plus dans un sens que dans l'autre...

Marianne

III) Hausse de la CSG : Guy et Martine, retraités, perdent "928 euros par an", l'équivalent de quatre mois de mutuelle

Un couple des Yvelines a fait le calcul des effets de la hausse de la CSG sur sa pension depuis janvier. Guy et Martine voient leur pouvoir d'achat entamé, au point de regretter leur vote en faveur d'Emmanuel Macron.

Environ huit millions de personnes, soit 60% des retraités, ont vu leur pension amoindrie depuis janvier dernier. Pour certains, comme Guy et Martine, un couple des Yvelines, [la hausse de la CSG de 1,7 point](#) a entamé leur pouvoir d'achat, disent-ils, au point de regretter leur vote. "Macron".

"77 euros par mois, soit 928 euros par an". Guy Déchamp a fait le calcul. C'est ce que lui et sa femme vont perdre à cause de la hausse de la CSG. Guy est un ancien employé de banque. Martine était technicienne de laboratoire. À eux deux, ils touchent environ 4 000 euros de retraite mensuelle. S'ils refusent de se plaindre, ils voient que leur pouvoir d'achat a baissé. Ce manque à gagner, "c'est l'équivalent de quatre mois de mutuelle", constate Guy. C'est aussi l'équivalent d'un an et demi de bois de chauffage ou de cinq mois de légumes frais au marché.

Pas de compensation

Les courses alimentaires, c'est justement le premier changement que compte opérer ce couple de retraité des Yvelines. Jusqu'à présent, il privilégiait "les petits commerçants proches de la maison", raconte Martine, mais "à un moment donné, c'est vrai que les grandes surfaces sont moins chères", poursuit-elle. Pour compenser cette hausse de la CSG, l'exécutif mise sur la [suppression progressive de la taxe d'habitation](#). Or, Guy et Martine ne font pas partie des 80% des foyers concernés dans un premier temps. Pour eux, la perte est sèche. "On en bénéficiera s'ils suppriment complètement la taxe d'habitation", expliquent-ils.

Des électeurs déçus d'Emmanuel Macron

Pour ce couple qui avait pourtant choisi Emmanuel Macron - "par déduction, pas par conviction", précise Guy - aux deux tours de [l'élection présidentielle](#) au printemps 2017, cela fait beaucoup de mauvaises nouvelles d'un coup. Jusque-là, ils avaient toujours voté [socialiste](#), mais "l'option" [Benoît Hamon](#), le finaliste de la primaire de la gauche, n'était pas possible pour eux. "J'ai voté Macron en me disant qu'il y avait une certaine notion de justice, raconte Martine. Et puis, il était un petit peu moins libéral que ce que j'ai compris après." Elle a déchanté au fur et à mesure. "C'est un petit peu dur, confie-t-elle encore. Maintenant, je suis un peu déçue."

Au-delà des efforts demandés, ce qui les a le plus surpris, c'est "la brutalité du discours". Martine se souvient très bien des [vœux du président](#) pour la nouvelle année : "Pas un mot sur les retraités, dit-elle. Un président qui ne parle jamais des retraités, qui représentent 15 à 16 millions de personnes, cela nous a beaucoup choqués."

Je pense qu'on ne doit pas être traité de cette façon-là, comme si on n'existait pas.

Martine Déchamp, retraitée à franceinfo

"Et honnêtement, dans notre entourage, beaucoup ont voté Macron et ça a fait gloups", poursuit Martine. Déçu pour le moment, Guy se demande déjà comment il réagira dans l'isolement la prochaine fois, en 2019. "J'ai toujours voté et là, je me pose la question si je ne voterais pas blanc", dit-il. "Si

c'était une élection législative, peut-être que moi aussi, je voterais blanc", lance Martine à son tour. Mais, comme ce sont les élections européennes, elle pense plutôt pour une liste de la majorité, estimant que ce sont les seuls pro-européens.

Mais elle prévient : "Attention ! Macron prend un risque : les retraités sont des gens qui votent alors si les retraités n'y vont plus..." Selon Martine, cela ne profiterait qu'aux extrêmes, de droite comme de gauche. Les seniors, qui [manifestent de nouveau](#) le 15 mars, sont parmi les plus nombreux à retirer leur confiance à Emmanuel Macron, [selon l'institut de sondage Odoxa](#).

francetvinfo.fr

IV) Marine Le Pen visée par un contrôle fiscal, selon le JDD



La présidente du Front national Marine Le Pen, qui serait "actuellement visée par un contrôle fiscal" selon le Journal du Dimanche.

La présidente du Front national Marine Le Pen, qui serait "actuellement visée par un contrôle fiscal" selon le Journal du Dimanche, a dénoncé une nouvelle "persécution" dimanche.

"Le JDD annonce que je suis la cible d'un contrôle fiscal?! Première nouvelle! Mais ça manquait en effet au tableau des persécutions", écrit sur Twitter la dirigeante du FN et députée du Pas-de-Calais, qui tient son congrès dans une semaine à Lille.

"Ca ne m'étonnerait pas outre mesure" qu'il y ait un contrôle fiscal, a déclaré ensuite sur France 3 la députée du Pas-de-Calais. "Dans le tableau des persécutions, c'est le seul truc qui me manquait", a-t-elle ajouté.

Interrogé par l'AFP, le ministère des Comptes publics n'a pas fait de commentaires sur cette affaire, qui relève du "secret fiscal".

"L'acharnement dont je suis victime et dont l'objectif est d'abattre la seule opposition au Système commence à devenir voyant!", ajoute sur Twitter l'ancienne finaliste à la présidentielle de mai, en signant son tweet "MLP", ce qui veut dire qu'elle l'a elle-même écrit.

L'hebdomadaire affirme par ailleurs que le Parlement européen "vient de réévaluer à la hausse le préjudice" subi par les emplois présumés fictifs d'assistants parlementaires d'eurodéputés FN, à "près de 7 millions d'euros".

L'instruction confiée aux juges Claire Thépaut et Renaud Van Ruymbeke "a été prolongée à la période qui court de juillet 2009 à la fin de l'année 2012", ce qui a provoqué une réévaluation du

préjudice d'un peu plus de 1,8 million d'euros, selon le JDD.

En septembre 2015, le Parlement européen avait évoqué la somme de 1,9 million, puis réévalué en avril 2017 le préjudice à près de cinq millions d'euros.

Quand le Parlement européen avait annoncé en 2015 la saisie de l'organisme anti-fraude de l'Union européenne, l'Olaf, le préjudice évoqué s'élevait à 7,5 millions d'euros.

Le trésorier du FN Wallerand de Saint-Just a dénoncé dimanche sur Twitter une "intoxication". "Emploi d'assistants parlementaires: le JDD et le parlement européen en plein exercice d'intoxication: les chiffres d'un prétendu +préjudice+ sont inventés de toutes pièces, du délire", écrit-il.

Dix-sept eurodéputés ou ex-eurodéputés FN, dont la présidente du FN Marine Le Pen et son père Jean-Marie Le Pen, sont visés par l'enquête, ouverte en 2015, qui porte sur au moins une quarantaine d'assistants.

Mme Le Pen a été mise en examen le 30 juin pour abus de confiance et complicité d'abus de confiance.

L'enquête porte sur des salaires versés sur des fonds européens à des assistants d'élus FN au Parlement européen, qui pourraient avoir été affectés à d'autres tâches.

Auteur(s) : Par AFP - Paris



V) Macron : le "nouveau monde" et l'ancien régime



photo cc Marja van Bochove

La dénonciation des "privilèges" des cheminots opère un retournement de sens conforme au programme néolibéral : il s'agit essentiellement de travestir en "modernisation" une vaste opération de régression sociale.

Emmanuel-Joseph Seyiès est connu pour avoir, à la veille des États généraux – et de la Révolution française – publié une célèbre brochure : *Qu'est-ce que le tiers état ?*. Et chacun a bien sûr a

encore en tête la non moins célèbre déclaration : « *Qu'est-ce que le tiers état ? – TOUT. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? – RIEN* ». Pourtant, c'est d'abord [un autre essai](#) qui fit connaître Seyiès au public : *l'Essai sur les privilèges*.

Et c'est ce dernier qui devrait retenir aujourd'hui notre attention. Lorsqu'ils désignent au public les cheminots comme des "privilégiés", le travail intellectuel et politique des gouvernements néolibéraux (et de leurs relais médiatiques) ne vise, en effet, rien moins qu'à disqualifier et discréditer, mais aussi à subvertir l'héritage des mots de la modernité sociale. Et, avec ceux-ci, l'histoire et les représentations associées aux conquêtes politiques des révolutions sociales passées et présentes.

S'inspirant, comme le disait Pierre Bourdieu, d'une intention paradoxale de « *subversion orientée vers la restauration ou la conservation* », les néolibéraux transforment, par un renversement de tous les mots et de toutes les valeurs, les réactions de défense légitimes suscitées par les régressions qu'ils décrivent comme révolutionnaires, en défense archaïque de "privilèges".

Mais ce travail vise aussi et surtout, à détruire, avec ces mêmes mots, retournés contre leur sens et leur histoire, les institutions sociales correspondantes (droit du travail, assurance chômage, régime des retraites, statuts de la fonction publique), qui sont dès lors constituées en survivances d'un temps passé et donc "dépassées" et même, contre toute vraisemblance historique, en "privilèges" inutiles et illégitimes.

La farce des "privilèges"

Les cheminots, dans le "nouveau monde" qu'Emmanuel Macron cherche à faire advenir – car l'invocation du "nouveau monde" est tout sauf un constat ; c'est en vérité un énoncé performatif qui travaille à réaliser ce à quoi il aspire : un monde inégalitaire – devraient donc, nous dit-on, sur un mode savant et avec une bonne dose de cynisme, être considérés comme des "privilégiés". Mais, précisément, qu'est-ce qu'un privilégié ? Que veut dire privilège ? Seyiès, lui, répondait très vite et très nettement à cette question : est un privilège ce qui « *dispense de la loi* », et ce qui fait « *tort à autrui* ». On pourrait d'abord se demander en quoi le statut public des cheminots – qui bénéficie tout au plus à 130.000 personnes – les situe hors de la loi commune, et plus encore, fait tort à autrui.

Passons sur le faible revenu des cheminots (tout au plus 1.800 euros par mois, soit celui de la moyenne des Français) et sur le fait que le régime de retraites des cheminots est excédentaire, et n'est donc en rien lié à la dette de la SNCF (qui est justiciable, en fait, d'une interrogation sur les décisions des dirigeants de la SNCF sur la ruineuse séparation de la gestion du réseau ferré et des transports eux-mêmes, des accords public-privé avec Vinci, ainsi que du surinvestissement dans les lignes à grande vitesse).

En quoi l'octroi d'un emploi garanti à vie (quand on sait que l'emploi de cheminot, outre sa pénibilité, exige une très haute technicité, qui ne saurait être acquise qu'au cours d'une très longue expérience, une expérience approfondie, du reste, dans le cadre d'une formation professionnelle continue), d'un régime de retraite particulier (qui est d'ailleurs conditionné par 42 années de cotisation), de journées de repos supplémentaires en échange d'un travail de nuit, les week-ends, feraient-ils, en ce sens, tort à autrui ? En quoi ces avantages (octroyés en fonction non de privilèges,

mais d'une « *reconnaissance* », comme le dirait Seyiès, de conditions de travail éprouvantes qui concourent au bien public) lèsent-ils d'autres salariés ?

En rien, bien sûr. Sinon qu'il faut en réalité, pour ce gouvernement, mettre les cheminots *au niveau non pas d'une égalité avec l'ensemble des autres salariés, mais au niveau d'une concurrence, possible et souhaitée par le gouvernement, avec de futurs salariés de compagnies privées*, et ce, dans le cadre d'une libéralisation du marché et d'une privatisation de la SNCF recommandée par l'Union européenne. C'est d'ailleurs ce qu'annonce, de fait, la transformation de cette dernière d'entreprise publique en SCPI – comme, il y a peu, France Telecom qui, c'était promis, juré, ne devait pas être privatisée (avec les conséquences désastreuses sur les conditions de travail des salariés et les services aux usagers que l'on sait).

Étendre le statut des cheminots

Bien plus – au nom même de la loi commune – il faudrait en fait répondre à tous ceux qui prétendent abolir ce statut : loin de devoir être supprimé, ce statut devrait, tout ou partie, au nom de l'égalité, être étendu à tous les employés et salariés qui exercent leur professions dans les mêmes conditions de travail, à savoir à des agents de la fonction publique (on pense au personnel hospitalier, à celui de la police, etc.), mais également aux salariés du privé (comme, par exemple, ceux qui exercent leur profession dans la grande distribution, la restauration, etc.).

Au nom de la même logique, le gouvernement et sa majorité devraient également reconnaître l'exposition à la pénibilité et au burn-out et, au lieu d'en nier avec impudence la réalité, construire un arsenal législatif propre à favoriser des mesures de prévention des maladies professionnelles, des suicides, etc. Loin de travailler à défendre le statut des cheminots, nous devrions donc collectivement travailler à l'étendre partout où il est légitime d'inclure et de protéger, en ce sens, d'autres salariés. Loin d'être un privilège catégoriel, le statut des cheminots devrait constituer un point d'appui critique pour généraliser des revendications salariées légitimes.

C'est dire aussi que la question du statut des cheminots devrait, non pas opposer les cheminots et les autres salariés entre eux, mais opposer l'ensemble des salariés au gouvernement et à la politique de révolution conservatrice qu'il représente.

Et que la constitution de cette opposition passe par un travail de critique et de resignification des mots, notamment ceux de "privilèges" et de "privilégiés", mais aussi d'"égalité" et de "modernité".

Les véritables questions de notre temps passent en effet non pas, bien entendu, par une abolition du statut des cheminots, mais par une interrogation sur les écarts et les inégalités économiques, de plus en plus cruelles, entre classes dominantes et classes dominées – au point qu'on puisse désormais parler d'une [volonté de sécession sociale des élites](#).

Mais aussi par une [remise en cause des inégalités sociales et culturelles](#) qui sont telles que notamment, les titres scolaires viennent redoubler et légitimer les inégalités économiques – les plus jeunes des plus diplômés, le plus souvent issus des classes dominantes, se détournant désormais franchement de la démocratie au profit de politiques libérales, inégalitaires et autoritaires.

Contre la "modernisation régressive"

Car c'est ainsi, en effet, que se reconstitue en fait ce que Seyiès appelait déjà une « caste » – un « empire dans un empire » précise Seyiès – pour qui le peuple n'est plus qu' « un assemblage de gens de rien, une classe d'hommes créés tout exprès pour servir », et servir en fait des privilégiés qui « se regardent comme une autre espèce d'hommes ». C'est que les véritables privilégiés, les « privilégiés d'état », ainsi que le faisait déjà remarquer Seyiès, ne peuvent véritablement se regarder comme une autre espèce d'homme non pas tant par la grâce d'un Dieu, ou par un droit de naissance, que par la grâce ou la reconnaissance, qu'en réalité, « un prince fait par son brevet ou sa signature ».

C'est dire que l'action d'un État, gagné à la volonté de conservation et de restauration des inégalités, doit également, pour les conforter, associer une forme de "privilège épistémologique" à la détention de privilèges économiques et culturels, à savoir le privilège de de ceux qui savent où est le bonheur du peuple, qui se "savent" en mesure de faire le bonheur du peuple, malgré lui ou même contre lui (à coups, par exemple, d'ordonnances).

Gagner la bataille culturelle contre la "modernisation régressive" que représente, entre autres choses, la réforme du statut des cheminots passe donc par une bataille de et sur les mots. Mais aussi par la remise en question de la légitimité intellectuelle, du privilège épistémologique associé à la modernité néolibérale, qui n'habille de rationalité économique les présupposés de la pensée conservatrice, et ne se réclame de la culture et de la rationalité, du savoir savant et scientifique et de l'humanité, que pour pousser à la limite l'efficacité économique par l'introduction du marché, de la concurrence et de ses techniques d'assujettissement rationnelles.

C'est en contestant à ces agents de la noblesse d'État des propriétés intellectuelles qui ont, en fait, tout des privilèges de ceux de la noblesse au sens médiéval, que l'on peut se donner la chance d'en contester la rationalité et la modernité. Et de se donner la chance, également, non pas d'en finir avec un "ancien monde", mais bien avec ce qu'il faut appeler la restauration d'un "ancien régime".

regards.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Rokhaya Diallo traitée de "Française de papier" : Nadine Morano dans les pas de Charles Maurras



Eurodéputée et conseillère politique de Laurent Wauquiez, Nadine Morano a exhumé l'expression "Français de papier" hier. (Jacques Witt/SIPA)Witt/SIPA)

En utilisant l'expression "Français de papier", Nadine Morano réactive un imaginaire d'extrême droite, décrypte l'historien Gilles Richard.

Par [Charlotte Cieslinski](#)

Dans la nuit de lundi à mardi, l'eurodéputée LR [Nadine Morano a qualifié](#) la militante associative antiraciste Rokhaya Diallo de "Française de papier" sur Twitter. L'intéressée [lui a répondu](#) : "Il semblerait que cette femme qui a pourtant été ministre de la République ne me considère pas comme une vraie Française... Je me demande bien pourquoi."

Sporadiquement exhumée par la fachosphère, le Front national et la droite, cette expression ancienne est "une grande constante du discours nationaliste", décrypte l'historien Gilles Richard, auteur de ["Histoire des droites en France \(1815-2017\)"](#) (Ed. Perrin). Interview.

La nuit dernière sur Twitter, Nadine Morano a exhumé l'expression "Français de papier" pour évoquer Rokhaya Diallo. Une expression controversée, qui était autrefois employée par l'Action française de Charles Maurras pour désigner les naturalisés français...

Franchement, quand Nadine Morano utilise l'expression "Français de papier", je ne suis même pas sûr qu'elle sache qu'il s'agit d'une expression maurassienne. Dans l'imagerie nationaliste, "Français de papier" renvoie à une identité purement administrative.

A l'idée que le papier c'est léger, à la différence des racines. Rokhaya Diallo est née en France. Et les enfants d'étrangers nés en France sont français, ça date de la loi du 26 juin 1889, c'est un principe républicain ! Ça montre bien que les nationalistes ont quelques problèmes avec les principes républicains.

Dans le jargon nationaliste, "Français de papier" s'oppose à "Français de souche". C'est l'idée, longtemps défendue par le Front national puis réactivée par Jacques Chirac en 1986, que la nationalité française se transmet par le sang...

Ce langage, cette vision des étrangers, vient du nationalisme à la fin du XIXe siècle et des "Déracinés" de Maurice Barrès. L'expression "Français de papier" fait écho à une vision très barrésienne des choses, l'idée selon laquelle les

vrais Français seraient les personnes qui ont des racines françaises, qui sont nées "les pieds dans la glèbe". L'idée qu'on est français par héritage. C'est très puissant comme image, parce que ça fait référence aux traditions paysannes, rurales...

Aujourd'hui encore, et parfois même à gauche, le discours sur les racines a une puissance incroyable. Alors que l'identité ne se résume pas à ça.

Dans quel contexte historique s'est propagée cette expression ?

Dans l'entre-deux-guerres, l'expression "Français de papier" est employée pour désigner les personnes qui ont bénéficié de la grande vague de naturalisation à la fin des années 1920, favorisée par une loi en 1927. Sous le régime de Vichy, une commission a ensuite dénaturé plusieurs milliers de personnes.

De façon plus générale, l'expression "Français de papier" fait écho à la conception nationaliste de ce qu'est "être français". Nous vivons dans un pays qui a, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, fait massivement appel à des étrangers pour travailler dans l'industrie. Il y a toujours eu en France une classe ouvrière spécifique et composite sur le plan des nationalités, les travaux de Gérard Noiriel le soulignent. Cela a d'ailleurs favorisé le nationalisme et l'audience, partielle, des nationalistes dans le monde ouvrier. Sur la base du rejet de l'étranger vu comme un concurrent.

Comment interpréter le fait que cette expression puisse être utilisée en 2018 par une ancienne ministre ?

Pour l'anecdote, Nadine Morano avait pris la parole dans la ville de naissance de Maurice Barrès en décembre 2009, à Charmes-sur-Moselle dans les Vosges. A l'époque, elle était secrétaire d'Etat chargée de la Famille et [avait déclaré qu'un bon Français](#) ne devait pas porter sa casquette à l'envers [*"Ce que je veux du jeune musulman, quand il est français, c'est qu'il ne parle pas le verlan, qu'il ne mette pas sa casquette à l'envers"*, NDLR]. Bref, sur ces sujets-là, c'est une spécialiste de la politique au ras des pâquerettes !

En parlant de "Français de papier", Nadine Morano a-t-elle conscience qu'elle désigne peut-être aussi certains de ses propres électeurs ?

L'expression utilisée par Nadine Morano pourrait concerner des millions de gens qui sont des "Français de papier"... Il y a sûrement des "Français de papier" qui votent pour Nadine Morano, de façon assez contradictoire d'ailleurs.

Dans les années 1980-1990, j'ai moi-même exercé dix ans en tant que professeur d'histoire dans le lycée technique d'Hénin-Beaumont. Mes élèves étaient français. Mais leurs noms étaient polonais, marocains, italiens... Certains d'entre eux votent peut-être aujourd'hui pour Steeve Briois !

Propos recueillis par [Charlotte Cieslinski](#)



[Charlotte Cieslinski Journaliste](#)

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU